Le couvent de Saint-Victor eut dès lors la souveraineté entière, à l'exception de la justice criminelle, sur ces deux villages alors étroitement unis.

* * *

Le Crest était un fief considérable, qui appartenait au XIII^e^ siècle aux très nobles, puissants et redoutés seigneurs de Compeys ou Compois.

Bien étrange est la destinée de cette famille, illustre par le rang autant que par ses crimes, qui était déjà importante sous les Rodolphiens et qui compta parmi les cinq grandes maisons féodales de Savoie, ainsi qu'en témoigne le vieux quatrain :

Ternier, Viry et de Compey
Sein les meilleurs maisons du Genevay
Salanva et Menthon
Ne lou cèdein pas d'on botton.

Les Nobles de Compeys sont originaires de l'humble hameau de Compois, un mas de trois ou quatre maisons entre le Carre et Meinier, sur la route qui de Sionnet va à la Pallanterie. Au moyen âge, Compois était un centre important, à la fois paroisse et fief féodal. Le manoir patrimonial des Nobles de Compois s'élevait sur un tertre bien visible au sud du chemin. A côté, la chapelle et un cimetière. Cette chapelle, placée sous le vocable de Saint-Jacques, existait encore au XVII^e^ siècle. Et les possesseurs actuels du domaine ont trouvé les restes du cimetière, lequel figure du reste sur l'un de nos anciens plans. Lors de la conversion du Chablais au catholicisme, la paroisse comptait 20 feux, soit environ 120 habitants.

Noble Philibert Blondel, accusé d'avoir favorisé la tentative de Charles-Emmanuel et décapité en 1605, fut le dernier seigneur de Compois[1].

[1] Nous rappellerons ici que le château désigné de nos jours sous le nom de Rouëlbeau s'appelait autrefois la bastie de Compeys, en raison du voisinage du hameau de ce nom On l'appelait aussi la Bastie-Cholex, parce qu'elle fut construite par le chevalier Humbert de Cholex, un zélé partisan du Dauphin, seigneur de Faucigny. En 1431, Humbert de Faucigny accorda à Humbert de Cholex divers terres et gens en augmentation de son fief, soit Mandement et District de la Bastie (Cholex), qui s'étendait du château de Balleyson à Genève et du lac à Monthoux et au château de Gaillard, avec « les hommes, vassaux, nobles et roturiers, les fiefs et arrière-fiefs, censes, servis, garde-forêts, bois, fours, moulins, eaux, chasses et autres droits. » Comme on le voit, cet Humbert de Cholex était un seigneur d'une certaine importance.

Scanned with CamScanner

En 1256, Meinier était le siège de la justice des seigneurs de Compeys, dont la juridiction s'étendait sur quinze villages. Et le 5 des ides de septembre 1275, le chevalier Raymond de Compeys testa et fit de nombreuses donations aux églises de Presinge, de Compois, etc. Au XIVe siècle, les Compeys-Féterne possédèrent la maison forte de Corsinge.

Mais c'est la branche des Compeys-Thorens qui retient le plus l'attention. Il n'est pas de dignités auxquelles ces favoris de la fortune et de la maison de Savoie ne soient parvenus. Chanoines, prieurs, prévôts, écuyers, chambellans, protonotaires apostoliques, ils obtiennent les plus hautes charges dans l'Eglise et dans l'Etat et leur nom figure au bas de tous les actes et traités. L'un d'eux, Jean de Compeys occupa même le trône épiscopal de Genève pour devenir bientôt archevêque de Maurienne.

Vers l'an 1500, les seigneurs de Thorens possédaient vingt et une seigneuries.

Mais la morgue et les cruautés de ces hauts dignitaires leur avaient fait beaucoup d'ennemis. Ils étaient universellement haïs et méprisés. La fin de cette puissance était proche. Philibert de Compeys adopta la Réforme, il fut mêlé à nos luttes religieuses. Peu après, il mourut misérablement. Voici le verdict sévère, mais juste, du comte Costa de Beauregard, l'historien de la famille de Compois :

« L'orgueil et les crimes des derniers seigneurs de Thorens amenèrent en moins d'un siècle la ruine totale de cette grande existence, et Philibert, le dernier descendant de cette race coupable, frappé par la maladie qui devait le conduire au tombeau, n'eut pas la consolation de finir ses jours dans l'antique manoir de ses pères. »

Ce furent des temps très durs pour le peuple de nos campagnes, plus particulièrement du territoire entre Arve et lac, qui fut, au dire de Menabrea, « un champ clos où les comtes de Genève, les comtes de Savoie, les sires de Faucigny, et après eux, les dauphins de Vienne, ne cessèrent, pendant trois siècles, de se livrer des combats acharnés. »

Et à côté des amoncellements de ruines et des années de disette effroyable, il y eut la terrible peste de 1348.

Au surplus, on guerroie partout, en France comme dans le Chablais et le Genevois. La guerre de Cent ans bat son plein.

Scanned with CamScanner

En ce moment, Jussy court un grand risque. L'évêque Pierre de Faucigny, irrité contre le comte de Genevois, donne pleine procuration à son prévost Jacques de Saint-Georges pour vendre au dauphin du Viennois ses châteaux de Jussy et de Peney (1328). Il est à présumer que le pape refusa son approbation à cet acte illicite, ce qui valut au Mandement de Jussy de rester un fief ecclésiastique et plus tard une terre genevoise[1].

En 1346, plusieurs maisons de Jussy furent incendiées par les partisans du comte de Savoie. L'évêque porta plainte. Une première enquête démontra que ces incendies, suivis sans doute de pillage, étaient dus aux gens des chastellenies d'Allinges, Thonon, Evian et Féterne[2].

Les dégâts étaient même assez considérables, et, comme on ne pouvait s'entendre, le comte Amédée chargea le seigneur d'Entremont de procéder sur place à une nouvelle enquête (juillet et août 1346). L'affaire traînait en longueur; presque deux ans plus tard, le différend n'était pas encore tranché. Mais l'évêque tint bon. En mars 1348, le comte de Savoie ordonnait à ses commissaires de payer les indemnités réclamées par l'évêque. Ce trait est rare pour l'époque. Du reste, un écrivain quelque peu facétieux n'a-t-il pas écrit : « On respecte un moulin, on vole une province. » Et, en fin de compte, est-on bien certain que les Jusserands incendiés reçurent les indemnités accordées par le comte Vert?

Parmi les familles de Jussy qui avaient subi des dommages, citons Rolet de Bulu (Duboule), qui jura que sa perte s'élevait à 25 sols, enfin les quatre frères Danel, des du Gerdil, Mauris, Léchère, Crosa, Favre, Dunant, de la Palud, de la Planche, etc.

Le fils et successeur du comte Vert fut le comte Rouge, qui vécut en bonne intelligence avec les Genevois. Lors de son passage à Genève, il y eut de grandes réjouissances, et messire Pierre de Compois avec « moult damoiseaux et gentes damoiselles fut envoyé par le comte de Genevois pour aller au devant de son droitier seigneur. »

C'est en ce temps que le bon évêque Adhémar Fabri dictait son Code de Franchises qui allait devenir le palladium et la clef de voûte de l'édifice national genevois.

[1] Besson, *Mémoires*, p. 38.
[2] Arch. de Genève, P. H. 244 et 252.

Scanned with CamScanner

Nous possédons de cette époque un volumineux recueil de reconnaissances d'habitants de Jussy, en faveur de l'évêque, qui nous permet de compléter la liste des familles jusserandes qu'on peut considérer comme autochtones.[1] Citons les noms suivants :

Pierre et Jn Lullier, Miguet Danel, Pre de la Léchère, Jn Mévaux, Jn et sa sœur Florette Mauris, Rolet Duboule, Peronet Pattay, Girod Dimier, Johannet du Gerdil, Aymon Delaplanche, Jaq. Gallay, Peronet Favre, Hugon de Genevray, les notaires Jn De la Palud et Jn de Monthyon, enfin des Vouchard, Grelou, de Crose, de Seymaz, Dunant, Delachapelle, Delafabrique, etc.

[1] Arch. de Genève, *Grosse Quinerit* (1343-1350).

Scanned with CamScanner